



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

EPÉE - FLEURET

SAMEDI 13 MAI 2023

DIMANCHE 14 MAI 2023

GYMNASE ANDRÉ GUILLAUME

5 RUE ANDRÉ GUILLAUMIE

95130 PLESSIS BOUCHARD

Renseignements : cdevo95@orange.fr

ESCRIME

val
d'oise
le département

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

ESCRIME —
ÎLE — DE
FRANCE

A/Conditions de participation

FORMULE :

Pour toutes les catégories et armes, un tour de poule puis tableau d'élimination directe.

Tenue et licence :

La tenue réglementaire est obligatoire. Présentation de la licence facultative, mais nécessité de pouvoir prouver son identité, si besoin. Le port des couleurs du club est fortement recommandé (survêtement, écusson, ...).

Inscriptions : Les engagements se feront en ligne sur le site de la FFE au plus tard le Jeudi 11 mai 2023 à 23h59.

<http://competitions.escrime-ffe.fr/>

Règlement : 10 € par tireur et par épreuve.

Afin de garantir une qualité de prise en charge et le respect des horaires annoncés, nous vous demandons de faire vos engagements en ligne. **Aucun engagement sur place ne sera fait.**

Tenue : Les athlètes doivent avoir leur tenue complète aux normes, ainsi que les accessoires et matériels de remplacement nécessaires en cas de matériel défectueux ; vis, fil de corps, armes... **MERCI DE VÉRIFIER LE MATÉRIEL DANS LES CLUBS**

Remarques :

Pour le bon fonctionnement du Championnat, le Directoire technique se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas, de vol, de perte, de détérioration de matériel individuel ou collectif.

Les tireurs âgés de moins de 8 ans ne peuvent pas participer. Il y aura néanmoins une rencontre amicale moustiques (Fleuret pointe sèche) inscription dernier délai sur l'extranet FFE au plus tard le jeudi 11 mai 2023.

DÉCOUPAGE DU WEEK END

Samedi 13 Mai

EPEE et FLEURET

| COMPETITION | Armes | Catégories H & F | Heures d'inscription | Début des poules |
|-------------|--------------------|---------------------|---------------------------|------------------|
| EPEE | Épée électrique | Seniors, M20 | 08h30 SCRATCH 8h45 | 09h00 |
| EPEE | Épée électrique | M17, M15 | 09h00 SCRATCH 9h15 | 9h30 |
| EPEE | Épée électrique | M11 | 14h00 Scratch 14h15 | 14h30 |

*Remises de récompenses pour les Séniors, M20, M17 et M15 auront lieu à **13h**.*

*Pour les catégories Fleuret M13 et M11, la remise des récompenses aura lieu à **17h***

Dimanche 14 Mai

FLEURET et EPEE

| COMPETITION | Armes | Catégories H & F | Heures d'inscription | Début des poules |
|-------------|---------------------------|---|-------------------------|---------------------|
| EPEE | Epée électrique | Vétérans | 8h30 SCRATCH 8h45 | 9h00 |
| FLEURET | Fleuret électrique | Vétérans, Séniors, M20, M17, M15 | 08h30 SCRATCH 08h45 | 09h00 |
| EPEE | Epée électrique | M13 | 11h00 SCRATCH 11h15 | 11h30 |
| FLEURET | Fleuret électrique | M13 | 11h SCRATCH 11h15 | 11h30 |
| FLEURET | Fleuret électrique | M11 | 13h00 SCRATCH 13H15 | 13h30 |
| FLEURET | | M9 | 15h00 SCRATCH 15H15 | 15h30 |
| FLEURET | Fleuret non électrique | M7 | 15h30 SCRATCH 15H45 | 16h00 |

Remises de récompenses pour les Séniors, Vétérans, M20 et M17 auront lieu à 13h.

B/Arbitrage

Tous les clubs inscrivant plus de 4 tireurs doivent impérativement présenter un arbitre et deux arbitres à partir de 10 tireurs sous peine de refus d'inscription de ses tireurs. Un tireur peut s'inscrire comme arbitre dans une autre catégorie.

Examen : La pratique sera effectuée pour chaque arme tout au long de la compétition.

CORPS ARBITRAL

Indemnisation des arbitres :

Les arbitres seront indemnisés pour la journée selon le barème suivant :

- ✓ Arbitre en Formation Départementale : **25 €**
- ✓ Arbitre Départemental et Formation Régionale : **30 €**
- ✓ Arbitre Régional et Formation Nationale : **45 €**

Les Arbitres en formation doivent s'inscrire auprès de leur référent d'Armes pour valider leur formation pratique d'Arbitre Départemental. **Seront acceptés pour arbitrer les arbitres de niveau interdépartemental en formation minimum et interrégional au maximum.**

- ***Les tireurs arbitres resteront à la disposition du directoire technique toute la journée***
- ***Les arbitres en formation percevront leurs indemnités des entraînements des jeunes le jour du championnat.***

**Une réunion du directoire technique aura lieu
à 8 h15 le samedi et le Dimanche.**

Sont conviés à cette réunion. Le directoire technique (club accueillant, référent armes, arbitres et stagiaires, maîtres d'armes et ATD). L'objectif de la réunion est d'exposer le déroulement de la manifestation, le rôle de chacun, le cadre réglementaire et les aménagements éventuels.

Ils se tiendront à la disposition du Directoire Technique pour toute la journée. Les arbitres pourront participer dans leur catégorie.

Les candidats arbitres doivent être disponibles dès la 1ère épreuve et pourront tirer leur catégorie et seront quand même évalués tout au long de la journée.

Tenue des arbitres obligatoire (toutes armes)

Pantalon noir ou jupe noire pour les filles

Chemise ou chemisette blanche

Disposition particulière

Il pourra être demandé à certaines catégories de procéder à de l'auto arbitrage. Dans ce cadre-là, la tenue d'arbitre ne sera pas obligatoire pour des raisons pratiques. **L'auto-arbitrage ne prétendant pas à la rémunération en tant qu'arbitre.**

Dans des cas particuliers, nous pouvons solliciter les Maîtres d'Armes présents pour arbitrer des matchs dans l'intérêt du déroulement de la manifestation et la tenue des horaires.

C/Récompenses

Un grand nombre de tireurs sera récompensé. Le titre de champion départemental sera attribué à partir de 2 tireurs présents dans la catégorie.

Les récompensés devront se présenter sur le podium en tenue complète ou aux couleurs de leur club.

D/Responsables Armes du département

Dans le cadre du fonctionnement et de l'organisation du Championnat Départemental, la participation des représentants d'armes départementaux est essentielle.

- Epée : Quentin LANGLET
- Fleuret : Florian BUREAU et Sylvie BOURRET

L'attribution des rôles de chacun est importante pour la lisibilité des tireurs, des maîtres d'armes et des spectateurs. Les ATD organisent et coordonnent l'organisation générale, mais ce sont bien les représentants d'armes qui animent le déroulement de la compétition.

Leurs missions sont d'organiser de briefier et de rappeler au corps arbitral ; les consignes spécifiques, rappel réglementaire, rotation des arbitres etc..).
Veillez au bon déroulement et à l'évaluation des arbitres.

Ils sont disponibles pour l'encadrement des stagiaires et des arbitres. Les ATD n'en n'ont pas la charge, ils sont là en soutien, car ils doivent répondre à de nombreuses sollicitations dont le bon déroulement de l'événement.

Le Comité Directeur du CDEVO95 et les ATD95